

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET LOGIQUE COMPTABLE

Christian BIALÈS

Professeur honoraire de Chaire Supérieure
en Économie et Gestion

www.christian-biales.fr

Ce site se veut **évolutif**. Pour cela il fait l'objet d'un **enrichissement documentaire régulier**.

© **Les textes édités sur ce site sont la propriété de leur auteur.**

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L122-5, que les reproductions strictement destinées à l'usage privé.

Pour toute utilisation de tout ou partie d'un texte de ce site, nous vous demandons instamment d'indiquer clairement le nom de l'auteur et la source :

CHRISTIAN BIALÈS

Professeur de Chaire Supérieure en Économie et Gestion
Montpellier (France)

www.Christian-Biales.fr

Tout autre usage impose d'obtenir l'autorisation de l'auteur.

Vous pouvez aussi [mettre un lien vers cette page](#)

L'objectif de la réflexion menée ici¹ est d'utiliser les connaissances des élèves et étudiants dans le domaine de l'analyse économique pour les initier à la logique fondamentale de la comptabilité générale. Cela répond à un double souci, éminemment pédagogique :

- primo, un souci très précis : éviter d'enseigner la technique de l'enregistrement comptable à partir de recettes et de conventions par trop artificielles. L'essentiel de ce travail consiste en effet à fournir aux enseignants un guide pédagogique qui explique la formalisation et le fonctionnement du modèle comptable à partir du cadre conceptuel retenu par la théorie économique, telle qu'elle communément enseignée aujourd'hui ;

- secundo, un souci subséquent, plus général : montrer que la comptabilité est une discipline transversale qui en peut se développer sans prendre appui sur le socle que constituent des disciplines de base comme l'économie. Et aussi, inversement, que la théorie économique peut utiliser avec grand profit la grille d'analyse comptable.

Cela est un argument qui milite en faveur d'une conception systémique de l'enseignement de l'économie-gestion.

En première partie, nous évoquons les principaux éléments du cadre conceptuel de la théorie économique pour présenter de manière cohérente les principes fondamentaux de la comptabilité.

En seconde partie, nous utilisons les notions d'offre et de demande pour proposer une explication de la règle de la partie double en termes de logique économique.

¹ Cette réflexion a été présentée le 7 décembre 1984 lors d'une journée de l'Association française de comptabilité, consacrée au thème : « Quelle évolution pour les pédagogies comptables ? »

I- LE CADRE CONCEPTUEL DE LA THÉORIE ÉCONOMIQUE

À l'instar des modèles économiques, la comptabilité est une représentation formalisée et quantifiée d'une réalité économique. Quand on l'applique à l'entreprise, il s'agit plus précisément d'un système d'information chargé de produire, en réponse à des besoins internes et externes (description du patrimoine et détermination du résultat de l'activité), une image pertinente de la situation financière de l'entreprise.

Comme celle des modèles économiques, la conception du système d'information comptable pose un double problème de choix : choix des éléments à décrire et choix des relations d'équilibre ou de cohérence à respecter.

I1- Théorie économique et choix des éléments comptables.

La théorie économique, en particulier pour l'élaboration de ses modèles, se développe dans un cadre conceptuel relativement stable, constitué de cinq notions clés : agent, actif, opération, période d'analyse, agrégation.

A) L'agent.

Un agent économique est une unité de décision et d'action élémentaire caractérisée par une autonomie de comportement, au moins dans l'exercice de sa fonction économique générale.

Et pratiquement, c'est d'ailleurs très souvent le fait qu'un agent dispose d'une comptabilité complète (ou pourrait en disposer) qui fait de lui une unité statistique de base.

Dès que l'on veut engager une analyse économique ou construire un système comptable, il est indispensable d'en bien cerner au préalable le champ d'application, de délimiter clairement la frontière qui sépare l'unité considérée et l'"extérieur".

C'est le principe d'organicité.

La comptabilité macroéconomique nécessite en plus le regroupement des agents en catégories homogènes, d'où la question des critères de regroupement.

B) Les actifs et opérations.

<i>SYSTÈME D'INFORMATION</i>	<i>THÉORIE ÉCONOMIQUE</i>	<i>MODALITÉS DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE</i>	
Informations, images d'objets Les évènements modifient l'état des objets	Actifs économiques Les opérations affectent la situation active/passive de l'agent	Analyse en termes de STOCKS	Évaluation à un INSTANT
Informations, images d'évènements	Opérations économiques	Analyse en termes de FLUX	Évaluation sur une PÉRIODE

Un flux peut être considéré comme la dérivée par rapport au temps du stock correspondant.

Un stock peut être considéré comme une double intégrale de flux : d'un côté, vu d'amont en quelque sorte, c'est l'intégrale des flux d'actifs qui l'ont constitué (aspect "FORTUNE") ; de l'autre, vu d'aval, c'est l'intégrale des flux de services que ce stock d'actifs est en mesure de produire (aspect "RICHESSSE").

La définition des actifs que la comptabilité a à décrire et des opérations qu'elle a à saisir dépend des objectifs qu'on lui assigne et des contraintes rencontrées : en tout cas, la qualité de la représentation du réel obtenue est fonction tout autant du principe de sélection adopté que des techniques de traitement mise en œuvre.

a) Typologie des actifs.

L'analyse économique dresse pour les actifs une classification qui rejoint la théorie juridique : n'a-t-on d'ailleurs pas dit que les comptables sont les "algébristes du Droit" ?

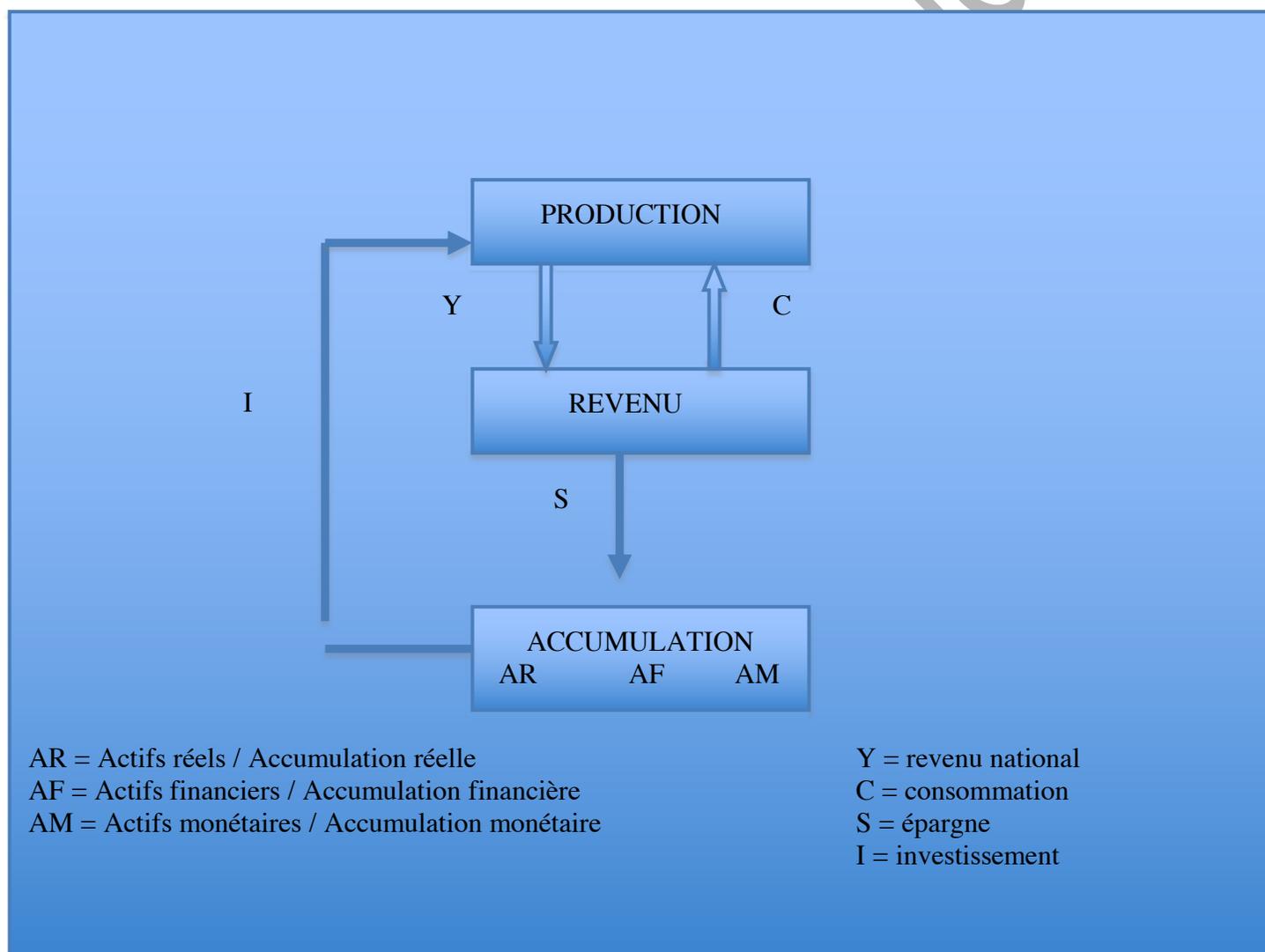
DROIT	PATRIMOINE	Droits (éléments > 0)	Droits réels (biens corporels)	
	Personne	Obligations pécuniaires (éléments < 0)	Droits personnels (droits de créance ou biens incorporels)	
ÉCONOMIE	CAPITAL	Actifs	Actifs réels (divisibles)	
			Actifs financiers	
	Agent	Dettes	Actifs monétaires	Titres de créance
			Dettes monétaires (pour les banques)	Titres de propriété
		Dettes non monétaires	D. courtes	
			D. longues	

Ces deux classifications traditionnelles qui se font écho, supposent implicitement que les biens économiques présentent deux caractéristiques. L'une, plutôt juridique : l'"appropriabilité" ; l'autre, plutôt économique : la "productibilité". Cela correspond en définitive à la thèse de Walras qui assimile la richesse économique au domaine des biens premièrement appropriables, deuxièmement productibles et troisièmement valorisables (voir plus loin).

Des conceptions moins restrictives conduiraient à tenir compte des actifs humains, des biens collectifs et des biens libres : plusieurs recherches sont menées au demeurant dans ce sens, au niveau microéconomique comme au niveau macroéconomique.

b) Typologie des opérations.

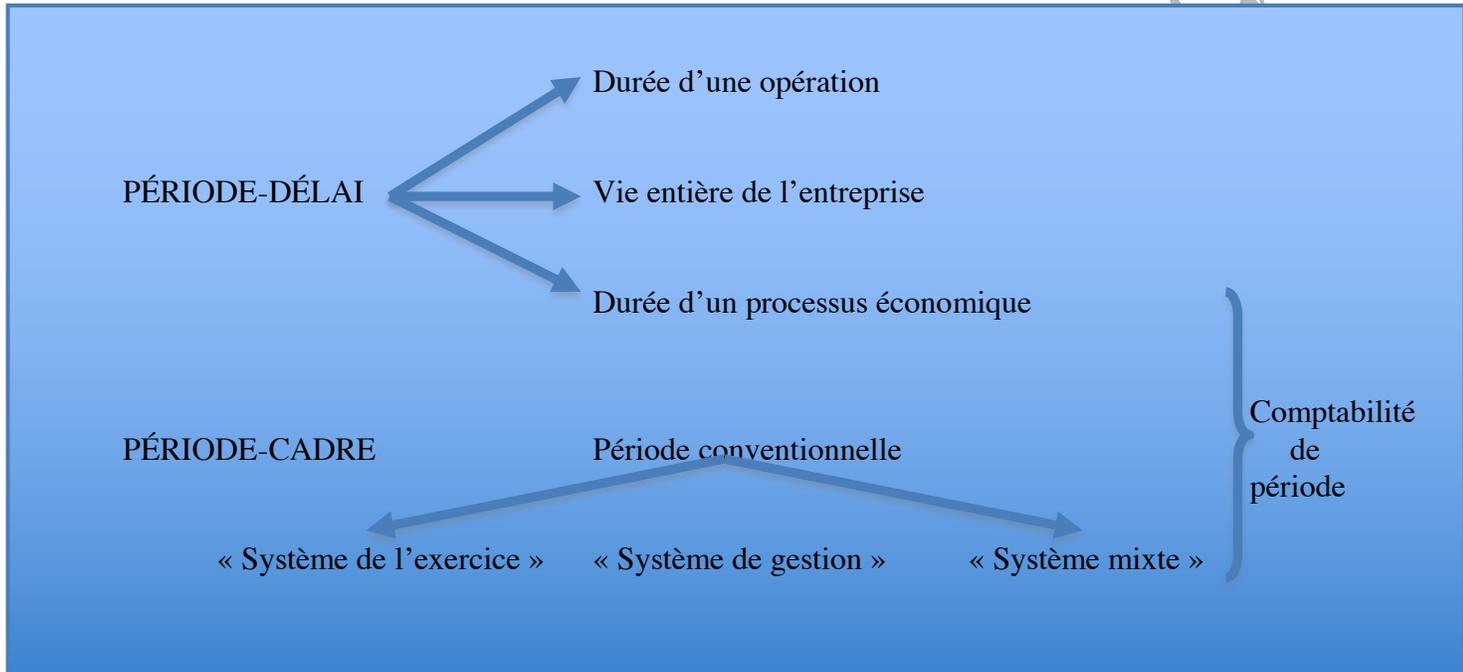
Il existe plusieurs classifications des opérations économiques. Celle que nous retenons ici organise les activités économiques d'après les pôles du circuit économique.



C) La période d'analyse

Le temps est par nature une variable continue. Mais la théorie économique en donne en fait une représentation discontinue, avec une séquence de dates et conséquemment une séquence de périodes élémentaires entre ces dates.

Se pose alors le problème du choix de la période d'analyse, que l'on peut représenter dans le tableau suivant :



La définition d'une période-cadre conduit à la distinction : opérations courantes / opérations en capital, avec ses incidences sur la délimitation entre exploitation et accumulation et donc sur le contenu de la notion de résultat ; cela rappelle la dichotomie théorique : courte période / longue période et ses conséquences sur la variabilité des facteurs de production.

- Le système d'exercice est bâti sur la notion de fait générateur : comme en comptabilité publique au début, sont comptabilisées au titre d'une période donnée les dépenses et les recettes dès lors que leur fait générateur se produit au cours de cette période, indépendamment de la date de leur réalisation effective.

- Le système de gestion privilégie les flux de fonds : on enregistre au titre d'une période donnée toutes les opérations qui se traduisent par un décaissement ou un encaissement lors de cette période : on ne tient pas compte de la période durant laquelle les dettes et créances correspondantes ont juridiquement pris naissance.

- La comptabilité d'entreprise correspond à un système mixte qui emprunte certains éléments aux deux conceptions précédentes :

- pour dégager le flux de liquidité, elle enregistre systématiquement les recettes et les dépenses au moment de leur réalisation ;

- pour aboutir au calcul d'un résultat par période qui soit significatif pour le gestionnaire, elle consacre la distinction entre les recettes-dépenses d'une part et les produits-charges d'autre part; et applique le principe de spécialisation / indépendance des exercices non seulement aux premiers mais aussi aux seconds.

Si bien qu'en définitive, et pour reprendre les termes du Pr . Lassègue, le bilan devient "un mécanisme de répartition des recettes et des dépenses entre les charges et les produits des exercices futurs". Autrement dit, il rassemble des dépenses et des recettes comptabilisées "en attente" dans des postes "en suspens". Ainsi conçu, le

bilan est la traduction du principe de la solidarité des exercices qui fait contrepoids au principe de leur indépendance : c'est ce document d'analyse statique qui fait de la comptabilité d'entreprise un système dynamique.

D) L'agrégation.

Parce que la comptabilité est un instrument de mesure et que l'on applique à une masse hétérogène d'actifs et d'opérations, il est nécessaire de valoriser et d'agréger, avec toutes les conséquences qui en découlent d'ailleurs pour la qualité de la mesure obtenue.

L'analyse économique montre les divers aspects de la notion d'agrégation :

Agrégation physique = union logique -----> vecteur

Agrégation en valeur = addition numérique -----> scalaire

Agrégation sur les actifs = agrégation de stocks
 ag. physique : inventaire
 ag. en valeur : bilan

Agrégation sur les opérations = agrégation de flux

En ce qui concerne la valorisation, la nécessité de recourir à un étalon de mesure commun est évidente. Les raisons du choix de la monnaie comme équivalent général sont bien connues : ce sont elles qui justifient le principe de nominalisme monétaire. Et c'est pour l'application de ce principe qu'on ne prend en compte que les éléments valorisables (troisième propriété des biens économiques selon Walras). On sait bien que le thème de la valeur est à l'origine des discussions les plus passionnées en théorie économique, et que la valorisation des éléments bilantiels est une source continue de difficultés en comptabilité : comment concilier le principe de prudence, le principe de réalisation et celui de l'image fidèle ? Comment aménager la méthode du coût historique pour tenir compte des inéluctables modifications affectant la valeur d'origine, dues en particulier à l'inflation ? Par la réévaluation ? Par l'indexation ? Par la valeur de remplacement ? Pour que les entreprises adoptent des solutions communes, la loi comptable impose des normes aussi précises que possible.

I2- Théorie économique et choix des relations comptables.

A) La relation de définition de la comptabilité.

S_f	=	S_i	+	$\sum T$ (période)	
↓		↓		↓	
Comptabilité patrimoniale		Comptabilité d'opérations			S = stock d'un élément d'actif / passif ou situation nette globale
Comptabilité de stocks		Comptabilité de flux			T = transformation (génératrice ou non de résultat)
Comptabilité des objets		Comptabilité d'évènements			i = initial f = final

Les deux dimensions de la comptabilité sont reliées par la propriété de conservativité : les objets d'une classe sont dits conservatifs par rapport à une classe d'événements si, et seulement si la connaissance qu'on a sur ces objets se modifie d'une manière connue à l'occasion de ces événements. C'est cette propriété qui fait de la comptabilité un puissant système d'information, puisque le travail comptable consiste pour une grande part à saisir et à enregistrer tous les événements survenant aux objets pour redéfinir la nouvelle image de ceux-ci, en évitant des inventaires physiques systématiques.

B) Les relations d'équilibre de la comptabilité.

Ces relations correspondent aux équilibres dégagés par les tableaux économiques d'ensemble utilisés en analyse économique : le tableau économique d'ensemble des actifs constate les relations d'équilibre en termes de stocks ; le tableau économique d'ensemble des opérations énonce les relations d'équilibre en termes de flux.

Et c'est le même type de relation d'équilibre qui assure la cohérence de ces deux tableaux. Il s'agit de l'illustissime égalité OFFRE = DEMANDE, qui gouverne au demeurant toutes les théories de l'équilibre, qu'il s'agisse de l'équilibre global ou de l'équilibre général.

a) Le tableau économique d'ensemble des actifs.

DEMANDE

Actif

OFFRE

Passif

Tableau économique d'ensemble des actifs (date t)

E	M	A	ACTIFS	E	M	A
AR (E)			Actifs réels A.R.			
			Actifs financiers A.F.			
AFp (E)	AFc (M) AFp (M)	AFc (A) AFp (A)	- Titres de créance AFc - Titres de propriété AFp	AFc (E)		
AM (E)	AM (M)		Actifs monétaires A.M.			AM (A)
				S (E)	S (M)	S (A)

S = Situation nette

(E) = Entreprises non financières

(M) = Ménages

(A) = Autres agents dont banques.

$$S (E) = AR (E) + AFp (E) + AM (E) - AFc (E)$$

$$S (M) = AFc (M) + AFp (M) + AM (M)$$

$$S (A) = AFc (A) + AFp (A) - AM (A)$$

$$AFc (E) = AFc (M) + AFc (A)$$

$$AM (A) = AM (E) + AM (M)$$

$$S (E) = AFp (E) + AFp (M) + AFp (A)$$

$$S (G) = AR (E) = S (M) + S (A), \text{ avec } S (G) = \text{Situation globale.}$$

Soulignons que dans ce tableau, qui est une sorte de bilan consolidé des diverses catégories d'agents économiques, nous avons intitulé les côtés non seulement "actif" et "passif" mais aussi "demande" et "offre" (d'actifs). L'originalité de notre démarche réside précisément en cette présentation que nous allons nous attacher

maintenant à développer.

b) Le tableau économique d'ensemble des opérations.

Les opérations que nous considérons ici sont celles qui alimentent la plupart des activités économiques, à savoir les transactions (commerciales et financières), et dans une moindre mesure les transferts.

Une transaction est un échange de deux actifs dissemblables entre deux agents distincts. Elle se traduit pas un double mouvement, autrement dit pas un couple de flux : le flux principal et le flux de contrepartie ; comme disent certains, il s'agit d'un "biflux".

Le cas des transferts se ramène aisément à celui des transactions en introduisant un flux fictif de contrepartie.

L'explication économique par les biflux découle tout naturellement du caractère bilatéral et compensé de la très grande majorité des opérations économiques, et conduit à la fameuse dichotomie : flux réels flux monétaires, ou pour être plus précis : flux réels ou financiers / flux financiers ou monétaires.

Cette explication trouve sa source principalement dans le modèle du circuit mais aussi dans l'idée qu'il y a nécessairement équilibre entre la production des biens économiques et leur consommation immédiate ou différée, puisque leur valeur ne peut apparaître que dans la production et ne peut disparaître que dans la consommation ou l'accumulation.

**Destination
DEMANDE**

**Origine
OFFRE**

Tableau économique d'ensemble des opérations (période t₀, t₁)

E	M	A	Total	OPÉRATIONS MARCHÉS	E	M	A	Total
			T _{NM}	Opérations sur ANM (actifs non monétaires)				T _{NM}
			T _M	Opérations sur AM (actifs monétaires)				T _M
T (E)	T (M)	T (A)	T		T (E)	T (M)	T (A)	T

Ce tableau fait ressortir deux séries d'équilibres fondamentaux :

- en lignes, les équilibres de marchés : offre excédentaire nulle pour chaque type d'actif (Walras parle de demande excédentaire nulle, ce qui revient au même) ;

- en colonnes, les équilibres d'agents : somme nulle des offres excédentaires des différents types d'actifs, pour chaque agent (ce type d'équilibre traduit la contrainte budgétaire que tout agent économique doit respecter).

On peut exprimer ces relations d'équilibre plus concrètement à travers l'exemple suivant :
 X achète à Y pour 100 U.M.N. (Unités Monétaires Nationales) de marchandises, qu'il paye au comptant.

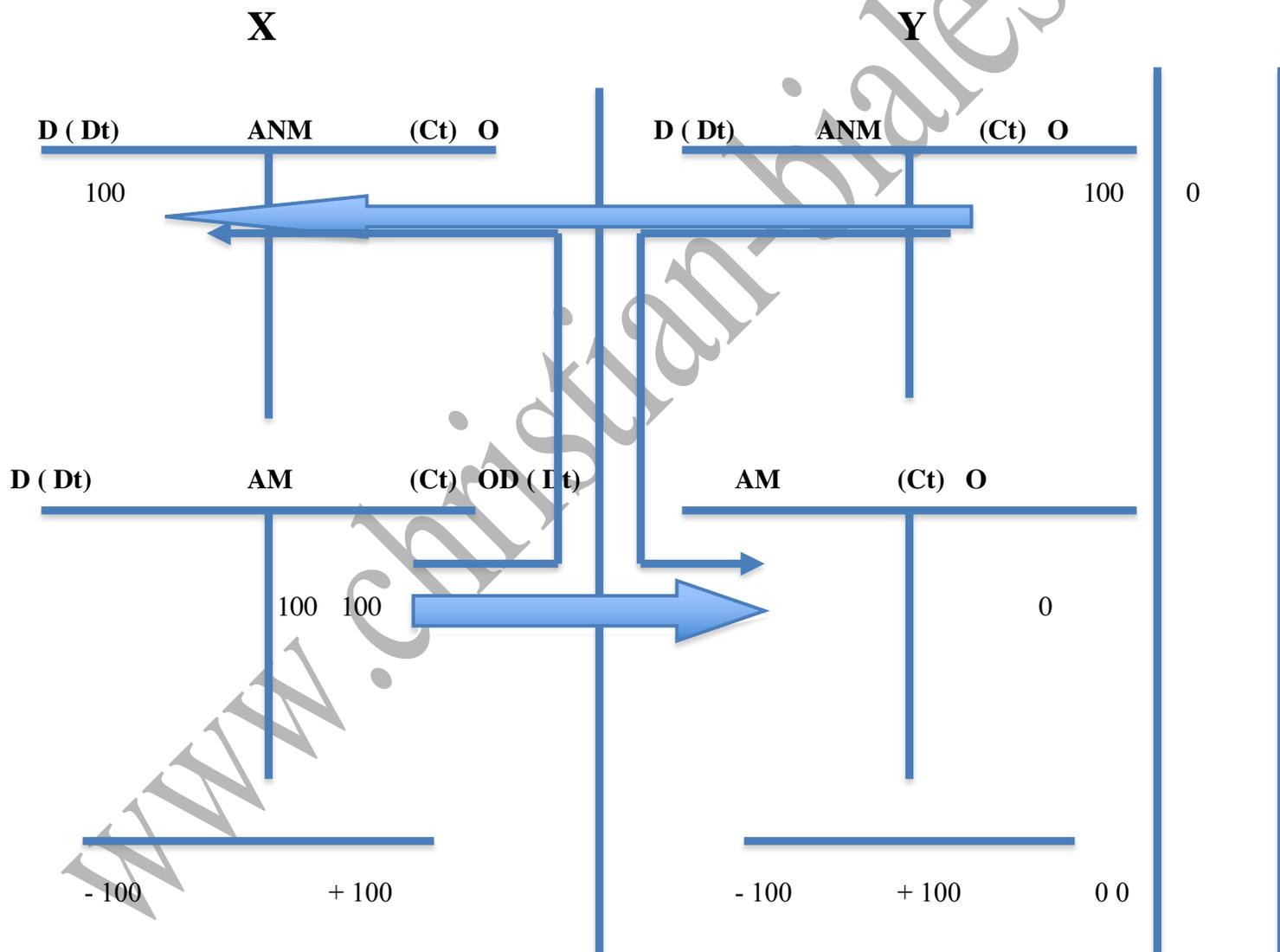
		X	Y	<i>Conditions d'équilibre macroéconomique</i>
Mouvements d'actifs réels	Offre		100	
	- Demande	100		
	= Offre excédentaire d'A.R.	----- - 100	----- + 100	0
Mouvements d'actifs monétaires	Offre	100		
	- Demande		100	
	= Offre excédentaire d'A.M.	----- + 100	----- - 100	0
<i>Contraintes d'équilibre microéconomique</i>		0	0	0 <i>Identité de Walras</i>

L'identité de Walras, fondamentale, est la synthèse des relations d'équilibre des opérations tant au niveau des marchés qu'à celui des agents.

II- UNE EXPLICATION ÉCONOMIQUE DE LA LOGIQUE COMPTABLE.

III- Du principe de la partie quadruple au procédé de la double écriture.

Si l'on reprend l'exemple précédent, on peut expliquer l'enregistrement comptable de la manière suivante :



La traduction comptable du biflux met en application ce que l'on peut appeler le principe de la partie quadruple.

Les deux flux jumelés correspondent au mouvement en sens inverse de deux actifs différents entre deux agents distincts : chaque agent offre un type d'actif et demande l'autre type d'actif en compensation. D'où une quadruple inscription dans les comptes, lesquels ont pour mission de consigner les changements de valeur qui

affectent les collections d'actifs auxquelles ils se rapportent, selon que ces actifs sont demandés (le compte est débité) ou offerts (le compte est crédité).

La comptabilité macroéconomique (comptabilité nationale) est un système comptable à partie quadruple puisqu'elle vise les opérations réalisées entre tous les agents économiques, à partir du moment où ils appartiennent à des catégories différentes. D'ailleurs, si X et Y constituaient les deux seuls secteurs d'une économie nationale, le tableau précédent serait le T.E.E.

Mais la comptabilité microéconomique (comptabilité d'entreprise) n'adopte tout naturellement que le point de vue d'un seul agent : elle enregistre de ce fait un flux fictif reliant les deux extrémités des deux flux initiaux, qui se trouvent donc en quelque sorte court-circuités.

Ce "court-circuit" substitue un flux fictif à deux flux véritables, le procédé de la double écriture au principe de la partie quadruple, et deux comptabilités réciproques à une comptabilité globale.

En définitive, la double écriture de la comptabilité d'entreprise établit une double correspondance :

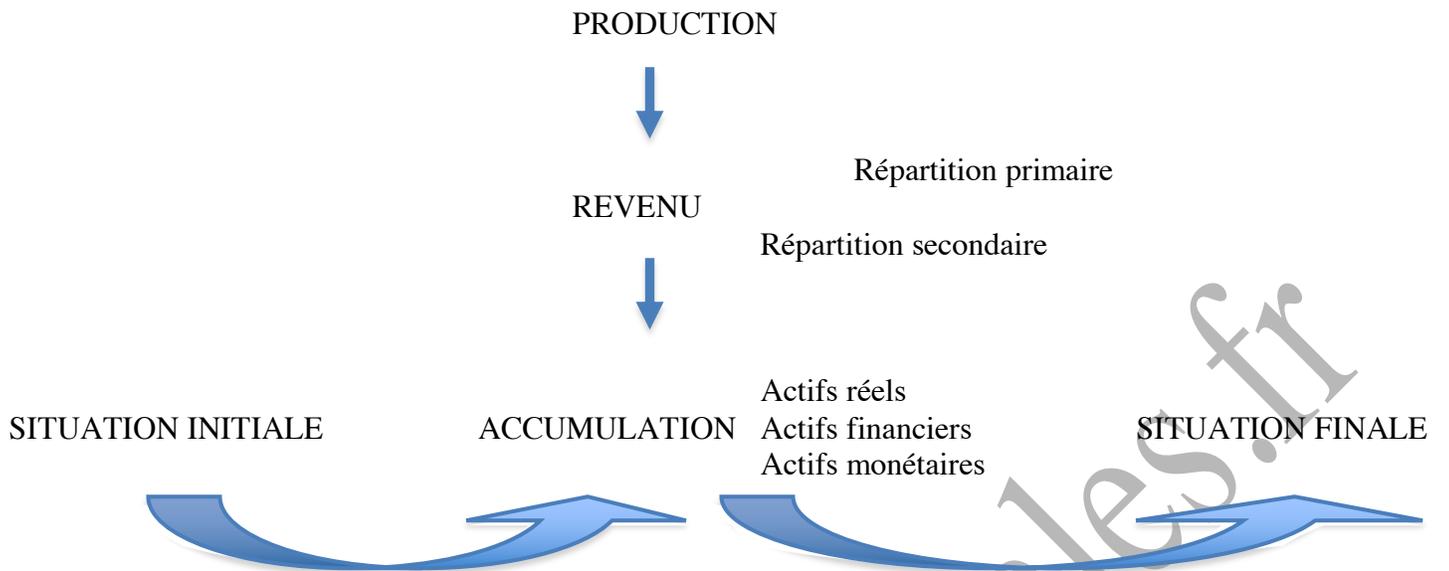
- correspondance entre le débit d'un compte et la demande d'un actif déterminé, d'une valeur donnée,
- correspondance entre le crédit d'un autre compte et l'offre en compensation d'un autre actif, pour la même valeur.

II2- De l'économique au financier.

Considérons maintenant plusieurs opérations, exprimées en unités monétaires nationales (U.M.N.).

Ventes	: 5000
Produits des activité annexes	: 70
Achats	: 3000
Autres charges annexes	: 250
Impôts et taxes	: 100 (règlement au comptant)
Charges de personnel	: 630 (règlement au comptant)
Règlements des clients	: 3200
Règlements des autres débiteurs	: 40
Règlements des fournisseurs	: 1500
Règlements des autres créditeurs	: 100
Annuité de remboursement de l'emprunt	: 150 (dont 50 d'intérêts)
Amortissement des immobilisations corp.	: 120
Investissement	: 130 (règlement au comptant)
Stock final	: 900
Taux de l'IS	: 50 %

Pour comptabiliser ces opérations en termes d'offre et de demande, en ayant le souci non seulement de faire ressortir les relations de cohérence mais aussi de faciliter l'exploitation financière de l'information comptable, on va adopter une présentation d'ensemble que l'on peut schématiser de la manière suivante :



Nous aboutissons alors au tableau suivant :

www.christian-biales.fr

V.M. DISTRIBUTION F Investissement R Exploitation Tresorerie 1000 13000		13000		18900		18900	
V.F. C.T. Encombre co. V.F. Encombre paverite F.T.T. V.F. Clients 3000 Embarrai 1000 Capital 14000		dep. 30 - 40 Ventes 3000 Clients 2000 - 3500 3500 + 40		créancier 520 - 100 Ventes 3000 - 1200 - 100 4800		dep. 30 Ventes 4800 créancier 120 Ventes 3200 Fiz 3000 Embarrai 200 Répartiti 410 Capital 14000	
en capital Opérations V.R. 2 stocks 1000 coll. 13000 imm.		Capital de fin. 200 - 100 130 Vente 150 (Répartiti 410)		liv. 2 stocks 200 quinc. coll. 13010 imm.			
V.R. consulter Opérations V.R.		D REPARTEITION 5 0 Répartiti 410 I.Z. 410 Ch F. 20 Vente 150 (EBE 200)		D VACCUMULATION 0 0 Ch de b. 200 1 et T. 100 (AVB 1350)		D	
		D REPARTEITION 1 0 Ventes CI 520 3 stocks 100 Vente 3000		D		D	
		D PRODUCTION 0 0 sinces 30 par des act. Vente 2000		D		D	

- L'enregistrement de chaque opération est à analyser en offre / demande, y compris l'opération d'amortissement, pourtant de nature interne : il y a offre de matériel, en réponse à la demande du cycle d'exploitation, pour le montant estimé de la consommation de capital fixe. Ce raisonnement pourrait au demeurant justifier la prise en compte des amortissements dans les consommations intermédiaires.

- Les opérations de répartition (répartition primaire et répartition secondaire de la valeur ajoutée) sont assimilées à des flux réels.

- Les mouvements affectant la trésorerie ont été classés selon la nature du flux principal : flux réel (d'exploitation ou d'investissement), flux financier, flux de distribution (égal ici à l'IS, puisque le bilan de fin de période est le bilan avant répartition des bénéfices). Cette présentation préfigure le tableau de financement. D'ailleurs, la ligne "exploitation" fournit directement l'E.T.E., excédent de trésorerie d'exploitation, égal ici à 910. Et la variation d'encaisse (+ 220) peut être analysée comme ce qui est potentiellement distribuable aux actionnaires.

- Enfin, trois relations importantes sont mises en relief :

	Offre excédentaire d'A.R. = +500
	(5190 – 4690)
(1) OFFRES EXCÉDENTAIRES = 0	Offre excédentaire d'A.F. = - 280
	Offre excédentaire d'A.M. = - 220

	0

	Accu. Réelle = - 90
(2) ÉPARGNE = ACCUMULATION	Accu. Fin. = 280 Épargne = 410
	Accu. Mon. = 220

	PLACEMENTS NETS FINANCIERS
	+
(3) CAPACITÉ DE FINANCEMENT =	VARIATION D'ENCAISSE
	= 500 = 280 + 220

Soulignons que l'égalité remarquable de la balance des comptes : total des débits = total des crédits découle en définitive de la relation (1).

CONCLUSION :

Il y a unanimité pour reconnaître combien la comptabilité a vu son évolution dépendre de la dimension juridique du développement des affaires. Mais il est non moins certain qu'elle est aussi un modèle économique pour l'analyse des activités de l'entreprise. Il est donc dangereux d'aborder la comptabilité comme s'il s'agissait d'un système isolé.

Notre présente contribution à la pédagogie comptable qui consiste à immerger la technique comptable dans le moule plus large de l'analyse économique des transactions au sein d'une économie monétaire, conduit à la thèse suivante : la partie double peut être simplement et logiquement expliquée, en termes d'offre et de demande, selon la loi de Walras.

Ce rapprochement comptabilité-économie permet en retour de comprendre plus facilement certaines questions macroéconomiques : la comptabilité nationale bien sûr mais aussi la balance des paiements. À titre d'illustration, nous donnons en annexe un exemple simple qui présente selon notre méthode l'architecture de la balance des paiements, en mettant de surcroît en parallèle la comptabilité privée et la comptabilité de la balance des paiements.

www.christian-bialès.fr

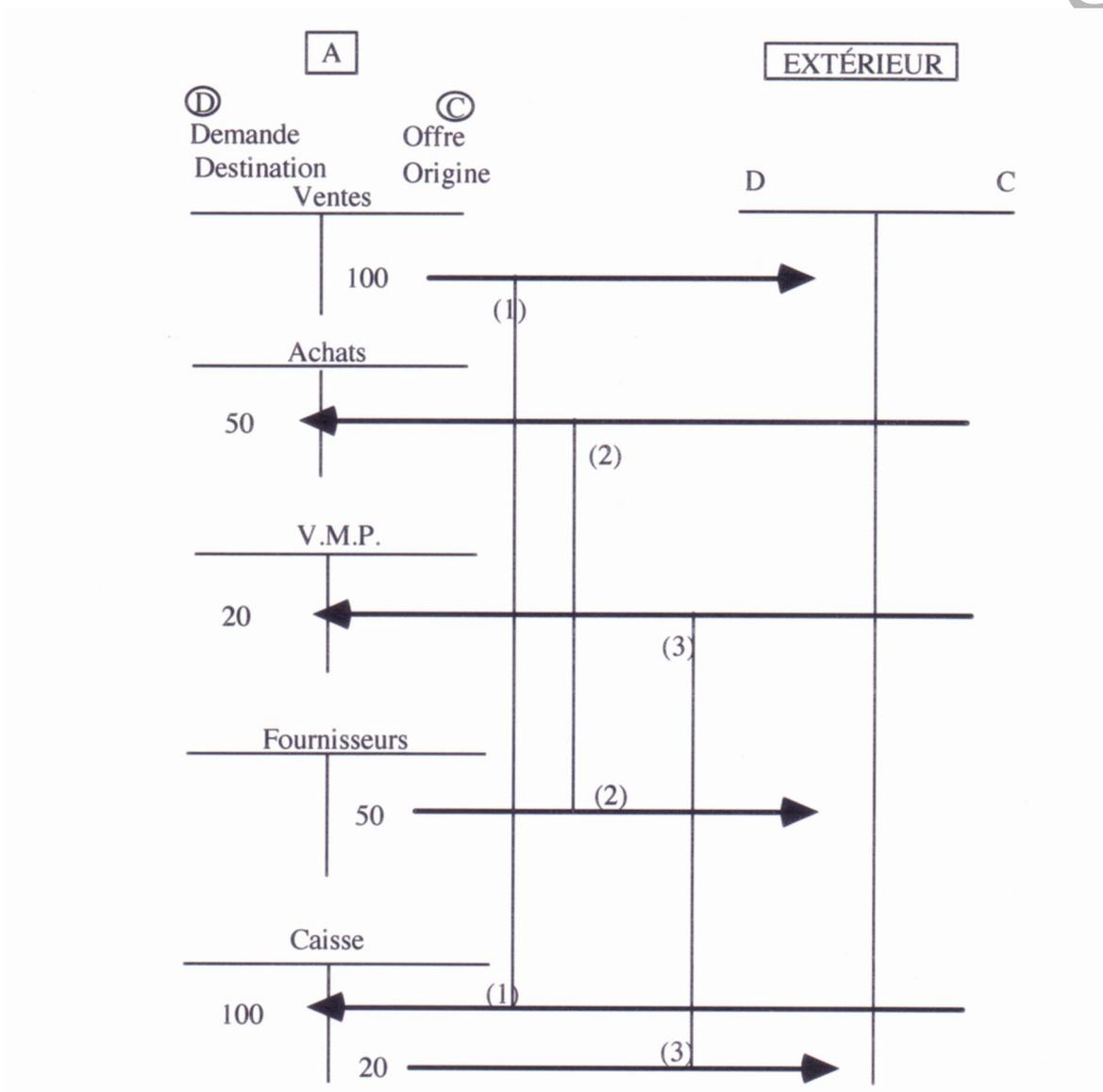
ANNEXE :

Soit trois opérations :

- (1) Vente des marchandises de A à B pour 100, au comptant.
- (2) Achat de marchandises de A à C pour 50, à crédit.
- (3) Acquisition par A au comptant de valeurs mobilières D, pour 20.

COMPTABILITÉ PRIVÉE

S.fr

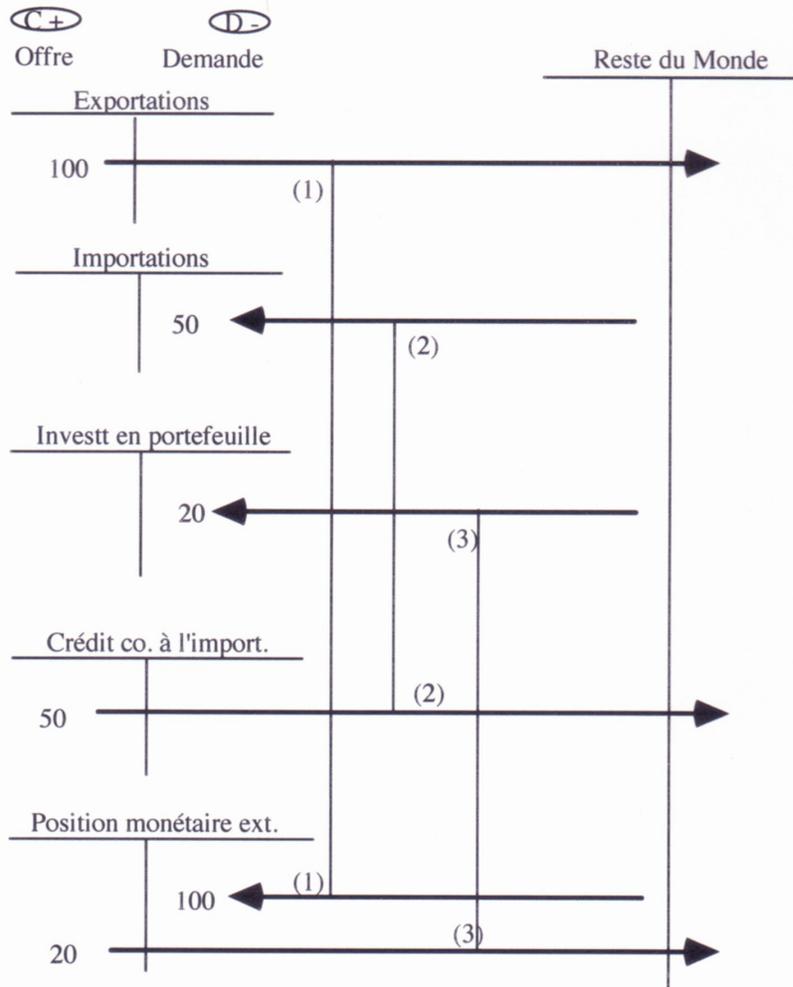
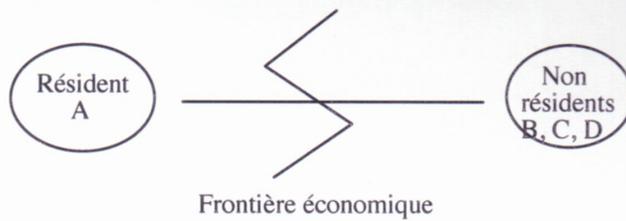


BALANCE DES COMPTES DE L'AGENT A	SOMMES		SOLDES	
	D	C	D	C
Ventes		100		100
Achats	50		50	
V.M.P.	20		20	
Fournisseurs		50		50
Caisse	100	20	80	
TOTAUX	170	170	150	150

www.christian-biales.fr

COMPTABILITÉ DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.

	Analyse microéco. de l'agent A ANALYSE MACROÉCO. DU RÉSIDENT A	Extérieur à A RESTE DU MONDE (B, C, D)	Conditions d'équilibre macroéco.
Mouvements d'A.R.	<p>OFFRE</p> <p>Ventes EXPORTATIONS 100</p> <p>DEMANDE</p> <p>Achats IMPORTATIONS 50</p> <p>-----</p> <p>Offre excéd. d'A.R. + 50</p>	<p>Ventes EXPORTATIONS 50</p> <p>Achats IMPORTATIONS 100</p> <p>-----</p> <p>- 50</p>	0
Mouvements d'A.F.	<p>OFFRE</p> <p>Crédit obtenu CRÉDIT CO. À L'IMPORT 50</p> <p>DEMANDE</p> <p>Placement en V.M. OP. DE RÉSIDENTS EN V.M. ÉTRANG. 20</p> <p>-----</p> <p>Offre excéd. d'A.F. + 30</p> <p>Capitaux non monétaires</p>	<p>Émission de V.M. OP. DE NON-RÉSTS EN V.M. NAT. 20</p> <p>Crédit accordé CRÉDIT CO. À L'EXPORT. 50</p> <p>-----</p> <p>- 30</p>	0
	<p>Offre excéd. d'A.N.M. (actifs non monétaires) + 80</p>	- 80	0
Mouvements d'A.M.	<p>OFFRE</p> <p>Décaissements SORTIES DE DEVICES 20</p> <p>DEMANDE</p> <p>Encaissements ENTRÉES DE DEVICES 100</p> <p>-----</p> <p>Offre excéd. d'A.M. - 80</p>	<p>Décaissements SORTIES DE DEVICES 100</p> <p>Encaissements ENTRÉES DE DEVICES 20</p> <p>-----</p> <p>+ 80</p>	0
Contraintes budgétaires microéco.	Solde de la balance des paiements 0	0	0



BALANCE DES PAIEMENTS DU PAYS A	SOMMES		SOLDES	
	Crédit (+)	Débit (-)		
Balance des transactions courantes	100	50		+50
<i>Marchandises (Bal. commerciale)</i>	100	50	+50	
Bal. des capitaux non monétaires	50	20		+30
<i>Capitaux à L.T.</i>		20	-20	
<i>Capitaux à C.T.</i>	50		+50	
Bal. des règlements monétaires		80		-80
TOTAUX	150	150	0	